

## GTB: Équipe de médiation spécialisée

**GTB**, l'équipe de médiation spécialisée, **aide les personnes handicapées ou souffrant de problèmes de santé qui ont besoin d'une aide supplémentaire** pour trouver et conserver un emploi convenable. Elle aide également les entreprises à embaucher et à réintégrer des employés adéquats.

La GTB travaille en étroite collaboration avec le VDAB. Ses employés travaillent avec des collègues du VDAB dans des ateliers locaux. Vous pouvez contacter directement la GTB pour obtenir des informations sur le retour à l'emploi. Pour entamer un programme d'accompagnement subventionné à la GTB, vous devez d'abord vous rendre au VDAB.

Au cours d'un tel parcours d'orientation, nous recherchons d'abord un travail rémunéré sur le marché du travail ordinaire. En cas d'échec, il existe d'autres possibilités telles que l'économie sociale, l'aide à l'emploi ou le bénévolat. La GTB vous aide non seulement à trouver un emploi, mais aussi à faire vos propres choix et à prendre des mesures pour obtenir un emploi.

### Points d'intérêt

- La GTB est disponible pour les personnes sans contrat de travail et pour les personnes avec un contrat de travail qui sont inactives en raison d'une maladie (avec bénéfice mutuel).
- Vous pouvez vous rendre directement sur place pour un contact informatif.
- Pour la mise en place d'un parcours d'orientation subventionné, vous devez passer par le VDAB.

## Etapas concrètes

Vous trouverez les coordonnées sur le site web suivant :

<https://www.gtb.be/contact>

- Vous pouvez vous rendre dans un des établissements, que vous trouverez en cliquant sur le lien ci-dessus.
- Vous pouvez les joindre par téléphone au 0800 53 000 (disponible de 8h à 17h)
- Vous pouvez également envoyer un mail à [vlaams-brabant@gtb.be](mailto:vlaams-brabant@gtb.be)